

# La Corse hisse les voiles au Nautic de Paris

**150m<sup>2</sup> de stand, des professionnels du secteur, 9 jours de présence assidue... Cap Nautic, pôle d'excellence régional « nautisme et plaisance », a représenté dignement la Corse et ses professionnels lors de la 54<sup>e</sup> édition du Salon Nautique International de Paris, qui a débuté le 6 décembre et qui s'achève aujourd'hui, Porte de Versailles.**

Avec près de 250.000 visiteurs par an, ce rendez-vous représente un enjeu de première importance pour les acteurs insulaires du secteur. À cette occasion, tous les métiers (loueurs, négoce et maintenance, importateurs, chantiers...) sont mis en exergue et, chaque année, les retombées pour l'île et ses entreprises sont significatives : création d'emplois, location, consommation sur des activités connexes comme les avitaillements, les divers services et activités.

Porté par l'ADEC en coopération avec l'Agence du Tourisme et l'Office de l'Environnement de la Corse, la Fédération des Industries Nautiques (FIN) et l'Union des Ports de Plaisance de Corse (UPPC), le pôle d'excellence Cap Nautic a été institué en 2010 par la Collectivité Territoriale de Corse et compte aujourd'hui près de 180 membres adhérents.

Il constitue un véritable vecteur de développement et de promotion pour le secteur régional du nautisme et de la plaisance, avec pour principale ambition d'accroître la capacité d'accueil des ports insulaires tout en préservant la qualité environnementale des côtes.

## Vecteur de développement

Au service des professionnels, des acteurs publics et associatifs, Cap Nautic propose par ailleurs un ensemble de solutions de financements complets, notamment à destination des entreprises ; de l'avance remboursable à la garantie bancaire, en passant par le prêt à taux 0 et les aides directes pour les structures qui souhaitent créer des emplois pérennes, mais aussi qui réalisent des investissements innovants et compétitifs. À noter que par le biais de Cap Nautic, l'ADEC a identifié un certain nombre d'actions et s'est ainsi fortement engagée au sein de la coopération européenne et transfrontalière avec ses partenaires italiens, à l'image du projet Innautic.

Au cours de ces dernières années, le pôle d'excellence a consacré plusieurs millions d'euros au financement de projets et à l'accompagnement des professionnels du secteur du nautisme et de la plaisance. Une étude réalisée récemment a

permis d'observer que le soutien de l'Agence de Développement Economique de la Corse, à travers son Plan Nautique en 2005 puis la création de Cap Nautic a joué un rôle déterminant dans la croissance et l'animation du secteur, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'évolution moyenne annuelle en termes d'emplois et de création d'entreprises (entre 2008 et 2011) s'élève ainsi à 5%.

Présente chaque année au Nautic de Paris, à travers l'aménagement d'un stand à son effigie, la Collectivité Territoriale de Corse participe pleinement à la valorisation de la profession et des structures concernées dont la contribution au développement de notre île se révèle essentielle.

Parmi les représentants de l'île, cette année, notamment, des entreprises de location de bateaux habitables à la semaine : Chantiers Navals de Calvi, Voglia di Mare, Corsazur Marine, KVO, Croisiera, Corse Catamaran, Calvi Marine et LAE Location.

## Au service d'un secteur d'avenir

L'opération relative à la Charte des Loueurs, lancée voilà deux ans par les adhérents de Cap Nautic, s'est ainsi poursuivie, avec l'objectif à la fois de valoriser les entreprises



La délégation de l'ADEC composée du Président Jean ZUCCARELLI, Florence BONIFACI, Chef de département, et Virginie WECK, Chargée d'affaires, était ce week-end sur le stand Corse, à l'occasion du Salon Nautique International de Paris, aux côtés des professionnels du nautisme.

nautiques qui font l'effort de maintenir la totalité de leur activité de location en Corse (dont l'entretien et la maintenance des bateaux et les emplois qui y sont liés) mais aussi rassurer les éventuels locataires sur le sérieux des entreprises auxquelles elles s'adressent pour la location de leur bateau.

À l'initiative de l'ADEC, de l'ATC et de l'OEC et des professionnels corses présents, de nombreuses animations ont eu lieu sur le stand Corse, parmi lesquelles, entre autres, une exposition de photographies autour du nautisme et de la plaisance en Corse, la diffusion de films documentaires et la présentation d'une

maquette de dauphin réalisées par le Parc Marin, la diffusion de reportages sur la Régate Corsica Classic.

Cette participation renforcée de la Corse démontre toute l'implication des pouvoirs publics afin de mettre en exergue le savoir-faire des entreprises locales et plus largement l'attractivité de la Corse en termes de croissance économique pour les industries nautiques.

Ainsi cette nouvelle édition conforte-t-elle l'ADEC dans sa volonté d'apporter un soutien déterminant à un secteur d'avenir, porteur d'activités, d'emplois et d'innovation.

## CAP NAUTIC 2, les orientations d'un plan d'actions cohérent

**C'est le 5 décembre dernier que Jean ZUCCARELLI, Conseiller Exécutif de Corse, Président de l'ADEC, a présenté le plan régional Cap Nautic 2 qui a fait l'objet d'une adoption à l'unanimité par l'Assemblée de Corse.**

Le nautisme et la plaisance apparaissent comme des activités essentielles pour le développement économique et social de notre île. Aujourd'hui, ce secteur est, en effet, une source importante de production de richesses et d'emplois, avec 366 entreprises (dont 147 établissements maintenance et services portuaires) et près de 1.600 emplois pour un chiffre d'affaires annuel estimé à 135 millions d'euros.

Cap Nautic 2, le programme de développement du secteur nautisme et plaisance, s'appuie notamment sur différentes études réalisées par les Offices et Agences de la Collectivité Territoriale de Corse partenaires du Pôle d'Excellence Cap Nautic. En effet, dans le cadre du programme européen Innautic, l'ADEC a piloté une vaste étude visant à optimiser les conditions de fonctionnement de la filière nautique corse et à fournir aux entreprises des outils et un environnement

favorable au développement de leur activité. Celle-ci a permis de structurer une vision d'avenir globale sur le développement possible de la filière nautique corse, traduite dans un document stratégique d'orientation, décliné par thématique et bassins de navigation.

## Des solutions opérationnelles

« Au-delà de l'approche stratégique déployée », explique le Président de l'ADEC, « la mission conduite a permis de dégager des pistes et des solutions opérationnelles qui ont été traduites dans un plan d'actions qui structure un projet de développement nautique à 10 ans ».

En parallèle, l'Agence du Tourisme et l'Office de l'Environnement de la Corse ont financé une étude relative à la plaisance et aux mouillages en Corse, plus axée sur la problématique environnementale.

Ces deux études ont permis d'apporter des éléments chiffrés, actualisés et exhaustifs sur le secteur et les différentes thématiques qui lui sont associées, et ainsi de proposer un plan d'actions cohérent. Leurs conclusions et préconisations se sont avérées à la fois complémen-

taires et convergentes. Les mêmes constats ont d'ailleurs été effectués au niveau national dans le cadre des Assises de la Mer et du Littoral dont les préconisations confortent également les résultats de ces études.

Le plan d'actions Cap Nautic 2 est également en adéquation avec les différents documents stratégiques en cours de rédaction au niveau régional (Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse), national et européen (Plan d'Actions pour le Milieu Marin) et entre dans le cadre de la politique maritime intégrée souhaitée par la Commission Européenne et sa réflexion sur la croissance bleue.

## La Corse comme terre d'excellence

« Il se décline autour de 4 axes d'orientation majeurs » poursuit Jean ZUCCARELLI, en détaillant : « l'emploi et les compétences au service du développement du secteur, des investissements structurants pour un territoire d'excellence, la structuration et la promotion de l'offre nautique, les partenariats. Ceux-ci prennent en compte les aspects d'innovation, de développe-



Aperçu du stand sur lequel se sont déroulées plusieurs animations organisées en partenariat avec l'Agence du Tourisme et l'Office de l'Environnement de la Corse.

ment durable et de politique sociale et solidaire inhérents à l'esprit du Pôle d'Excellence depuis sa création ».

Et d'ajouter : « Les réponses apportées s'inscrivent dans un développement nautique, global et intégré, appréhendant toutes les composantes de la filière, en recherchant systématiquement des complémentarités ».

Car Cap Nautic 2 repose sur une logique partenariale entre les acteurs privés et publics de l'île afin de continuer la dynamique engagée, conforter et amplifier la synergie existante, dynamiser et promouvoir la Corse comme une terre d'excellence en matière de nautisme et de plaisance.

**Contacts :**  
Département  
Interventions Economiques  
Pôle d'Excellence  
Cap Nautic

Tél. +33 (0) 4 95 50 91 07

virginie.weck@adec.corse.fr

www.adec.corse.fr